

**MAIRIE DE DOMFRONT EN POIRAIE**  
**Place de la Roirie – BP 59**  
**DOMFRONT**  
**61700 DOMFRONT EN POIRAIE**  
**Tél : 02.33.30.60.60**  
**Fax : 02.33.30.60.67**

## **DECISION 2026-17**

Monsieur le Maire,

Vu l'article L 2122-22, du code général des collectivités territoriales portant délégation de missions complémentaires du conseil municipal au maire pour la durée de son mandat par délibération en date du 28 mai 2020 s'y rapportant,  
Vu le code de la commande publique,

Considérant le 4° de l'article L2122-22 du CGCT déléguant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la nécessité de remplacer la porte d'entrée de salle communale du CAL ;

Considérant les devis, sollicités et reçus pour la fourniture d'une porte 2 vantaux ouverture extérieure suivantes :

**SARL MENUISERIE DU BAS LOSE** – 509 Route du Bas Losé – 61700 DOMFRONT EN POIRAIE propose une offre commerciale pour la fourniture et pose d'une porte PVC blanc 2 vantaux ouverture à l'anglaise pour un montant total de 3 563,32 € HT soit un montant de 4 275,98 € TTC.

**SARL CORVAISIER LESELLIER** – Route de Domfront – 50720 SAINT GEORGES DE ROUELLEY propose une première offre commerciale pour la fourniture et pose d'une porte d'entrée PVC blanc 2 vantaux ouverture extérieure pour un montant total de 2 746,59 € HT soit un montant de 3 295,91 € TTC.

**SARL CORVEE** – ZA des Besnardières – 53120 GORRON propose une offre commerciale pour la fourniture et pose d'une porte d'entrée PVC blanc 2 vantaux un montant total de 3 589.47 € HT soit un montant de 4 307,36 € TTC.

**DÉCIDE :**

- De retenir la société **SARL CORVAISIER LESELLIER** – Route de Domfront – 50720 SAINT GEORGES DE ROUELLEY qui propose l'offre commerciale la mieux disante pour un montant total de 3 563,32 € HT soit un montant de 4 275,98 €.
- D'inscrire la dépense au BP 2026, en section de d'investissement au chapitre 21 à l'article **2128**.
- D'autoriser Monsieur le Maire de Domfront en Poiraise à signer tous documents à intervenir à cet effet.

Fait à DOMFRONT EN POIRAIIE, le 29 janvier 2026

Le Maire,  
Bernard SOUL

